

COMPTE RENDU REUNION CŒUR DE VILLE

9 février 2017

Présents : Mesdames Claudette MAZELLIER, Martine LINDEMANN et Messieurs Maurice MERABET, Jean-Noël BADEA, Alain GUYARD, Bruno De DIANOUS
Secrétaire de séance : Marie MESSIÉ

En présence de Monsieur Alain RIVIÈRE 5^{ème} adjoint délégué à la politique sportive et au développement durable (espaces verts et propreté urbaine) et à l'animation des comités de quartiers, de Mesdames Rita BÉTRANCOURT 4^e adjointe déléguée à la politique culturelle, à l'animation de la ville et à l'animation des comités de quartier, Mylène LERT Directrice du musée d'Archéologie Tricastine et de l'EPIC et Suzanne TRUONG du Service communication de la ville.

Il est procédé à la signature de la charte par l'ensemble des présents du comité de quartier « Cœur de ville »

Ordre du jour :

1. Intervention des élus référents pour :

- répondre aux problématiques soulevées lors des réunions du comité « Cœur de ville »
- nous informer des projets en cours.
- nous parler des thématiques sur lesquelles nous pourrions travailler.

2. Intervention de Mylène pour nous faire un point sur le patrimoine de la ville.

➤ Sur la possibilité d'installer une barrière au début de Coureau (côté ouest) afin d'éviter que les voitures et surtout les camions ne s'engagent inutilement sur la voie le jour du marché : il n'y aura pas de barrière afin de conserver l'accès pour le stationnement. Par contre il est proposé d'installer un panneau annonçant le marché au bout du Courreau afin d'éviter que des cars ou autres gros véhicules aient à faire demi-tour à l'endroit où débute le marché.

➤ Ordures ménagères : cette compétence a été reprise par la communauté de communes Drôme Sud Provence CCDSP.

Site : <http://www.ccdromesudprovence.fr/d%C3%A9chets.html>

➤ Trafic de drogue : Comme toutes les villes de France, Saint Paul est concernée par le trafic de drogue (ni plus, ni moins). Dans l'intérêt général et particulier, il est conseillé aux habitants témoins de tels agissements de rester prudents et d'avertir la gendarmerie ; composez le 17 ; vous serez alors mis en relation avec la gendarmerie de Saint Paul en journée (8h-12h et 14h-18h) ou avec le COG de Valence dans les autres plages horaires. La Police Municipale (parking Chausy) peut aussi être contactée au 04 75 04 75 45.

➤ Demande de mise en place d'un passage piéton devant le cabinet médical en face du Resseguin.

➤ Route de Suze (déviation) au niveau de la piscine demande de mise en place d'un éclairage spécifique au passage piéton qui est dangereux notamment en venant de la piscine

➤ Portillon cimetière (côté déviation) : étude d'un mécanisme différent d'ouverture de ce portillon ; la poignée est très difficile à manipuler notamment pour les personnes âgées.

- Demande d'intervention pour la propreté du marché notamment sur deux points précis : Courreau au niveau de la poubelle en face du notaire, les camions se garent sur le trottoir qui est récent et occasionnent des traces d'huile et dans la descente de la place de l'Esplan importantes traces d'huiles alimentaires cette fois-ci, sous le vendeur d'olives et le stand des tajines qui est à côté.
- Bruit au city stade et autour de la piscine découverte : il est préférable de laisser ouvert le city stade si l'on ne veut pas avoir à faire face des dégradations. Une étude a été faite pour l'enlever et/ou le déplacer mais c'est très cher. Piste à explorer proposée : couper l'éclairage ? sauf que c'est celui de la Route Départementale. En cours d'étude.
- Trottoir de la départementale (les dépendances) : responsabilité de la commune d'après Martine Lindeman (<https://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130506657.html>). Il nous est précisé qu'une étude est en cours sur ce secteur notamment pour revoir les parkings de part et d'autre de la route départementale .Il est impératif de refaire un enrobage le long de la départementale côté piscine pour des raisons de sécurité (foulures ...).
- Problématique du stationnement urbain : cour des Platanes, cathédrale, cours de Barry etc. Une étude est en cours par le CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme <http://caue.dromenet.org/>. Un rapport doit être remis à la mairie de Saint Paul fin 2018. Mylène propose de servir d'interface et de voir avec eux pour la mise en place d'une date de rencontre.
- Proposition d'une rencontre avec la CCI pour la problématique du commerce à Saint Paul.
- Parking Chausy : un projet de construction fin 2017 d'un club house du côté du stade, avec destruction des bâtiments existants au fond du parking Chausy. L'objectif étant de dégager un espace pour les campings cars (payant). La question est posée sur le maintien ou non du passage entre le parking Chausy et la rue de la piscine ?
- Evolution positive sur la propreté canine grâce aux panneaux mis en place notamment sur la coulée verte.
- Animation : La proposition de la commémoration (septembre 2018) du rattachement de Saint Paul Trois Châteaux au royaume de France est acceptée (initiative de la Société d'Archéologie et d'Histoire).
- Les fontaines de Saint Paul : La proposition d'apposer leur nom sur le bassin est validée, signalétique ? pourquoi ne pas s'inspirer de la promenade des jardins (signalétique patrimoniale, végétale) Restauration des fontaines en cours, devis en demande notamment pour la place de l'Esplan. Autres fontaines à vérifier par exemple celle du Courreau où il manque un bras au triton. Il se trouve chez Mylène cependant la technique de soudure de la fonte est complexe. La thématique de la prochaine fête du patrimoine en septembre 2017 portera sur l'eau, la Roubine et les moulins ; il est donc opportun de mettre en valeur nos points d'eau (fontaines, lavoirs...).
- Rempart du cours de Valaurie : position sur un jardin municipal et un projet de réhabilitation : la végétation combinée lierre et figuier est particulièrement intrusive et dangereuse pour la solidité des murs et difficile à éradiquer.
- L'ouverture des restaurants le dimanche : il a été acté d'ouvrir 8 dimanches par an ; les critères : soldes, journée du patrimoine, festivités etc. sont à l'étude.

- Manifestations proposées par les commerçants : à approuver et à soutenir pour certaines mais d'autres devront être organisées en autonomie.
- Page Facebook « commerçant de Saint Paul Trois Châteaux » : gérée par les commerçants et l'EPIC
- Problème de sécurité routière (surtout de vitesse).
- Signalétique de la promenade des jardins : entièrement à refaire. Il est demandé s'il est possible d'installer des points d'eau potable. Projet d'aires de jeux et stations fitness pour 2017.
- Bois de Piéjoux : ancien parcours de santé mais sans projet défini actuellement. L'installation de bancs serait judicieuse. Cette initiative relève du comité de quartier C3 ; pourquoi ne pas suggérer l'implantation d'un théâtre de verdure ?
- Les Jeux d'enfants et notamment ceux du Resseguin et de la Bridoire : ces jeux sont très « fatigués » ou cassés, un projet de rénovation est en cours pour 2017.
- Pharmacie cours des platanes : dangerosité dans la descente de la rue de la république malgré le miroir installé sur le parking devant la pharmacie.
- Signalement des portes des compteurs EDG/GDF dégradées : utiliser l'application mobile « Mon SP3Clic »
- ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) travail effectué avec une urbaniste de Grenoble. Lien sur le site de la mairie.
<http://www.ville-saintpaultroischateaux.fr/PLU.html?recherche=zppaup>
 Information sur une nouvelle loi sur les sites remarquables et historiques, reprise des périmètre et zones de protection différentes.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=0DD5A0B2C8A1CFD8A50F4F62CC45BC8D.tpdila15v_1?cidTexte=JORFTEXT000032854341&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000032854338
 Il est possible d'obtenir des aides pour camoufler les extracteurs d'air voir avec la ville de Saint Paul.
 Aide aux façades (20% du m²) interlocuteur : Frédéric PERRIN
- Musée : l'avenir du musée de Saint Paul dépend dans un premier temps du déplacement de la poste. Des négociations sont en cours pour que la poste prenne possession de la maison Mégier place Chaussy (ancien espace d'animation et crédit Agricole pendant les travaux) avec agrandissement.
- Le pourtour de la cathédrale : projet de supprimer les emplacements de parking qui sont directement contre la cathédrale. En attente.

Deux informations :

1. Ouverture du chantier **PROJET SOCIAL** Association socio culturelle MOSAÏC : **jeudi 23 février 2017**, ESPACE COLUCHE salle de spectacle MOSAÏC, 10 rue du Serre Blanc.
2. **FÊTE DU FIL : Samedi 4 mars 2017** à Saint Paul 2003, gratuit - Université populaire, Mme Mazellier, 04 75 04 57 39

Fin de réunion 19h30